



وزارة الزراعة
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité - Justice

مشروع التسيير المستدام للموارد الطبيعية
والتجهيز البلدي وتنظيم المنتجين الريفيين - بروكاري

PROJET DE GESTION DURABLE DES RESSOURCES
NATURELLES, D'ÉQUIPEMENT COMMUNAL ET DE
STRUCTURATION DES PRODUCTEURS RURAUX
(PROGRES)

لجنة إبرام الصفقات العمومية

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS
CPMP/UGP - PROGRES

رقم :006/2023.....

بتاريخ :09/10/2023.....

Le Président

الرئيس

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Nom de l'Autorité contractante :	Projet de Gestion Durable des Ressources Naturelles, d'Équipement Communal et de Structuration des Producteurs Ruraux-PROGRES
Dénomination du marché :	Recrutement de trois bureaux d'études pour une mission d'assistance technique, d'encadrement et d'accompagnement des comités villageois d'investissement (CVI) dans le cadre de la mise en œuvre de 28 programmes de développement territorial (PDT)
Demande de Proposition :	DP N°002/CPMP/PROGRES/2023
Nombre des offres reçues :	Cinq (5)
Date d'ouverture des propositions techniques :	21/06/2023
Date d'ouverture des propositions financières :	10/08/2023
Date de l'attribution provisoire :	15/09/2023
Nombre de Lots	3
Nom et Adresse de l'attributaire provisoire Lot N°1 :	Groupement Golf Expertises & Sagés Consult, Quartier Sodjatinmé, von Electro Boko & Fils, Immeuble Adjaho, 1er étage au-dessus de FEDAS Assurance Téléphone : +229 21042614 /97137976 /90931352 E-mail : golfexpertises2006@gmail.com Cotonou- Bénin
Montant de l'offre retenue provisoirement Lot N°1 :	2 047 400 MRU HT (Deux Millions Quarante-Sept Mille Quatre Cents Ouguiya Hors Taxes) ;
Nom et Adresse de l'attributaire provisoire Lot N°2 :	Bureau BEFAD, Tavragh Zeine- Cité plage PRK-EXT56N°0304 B

Montant de l'offre retenue provisoirement Lot N°2 :

Lot N°3

Délai d'exécution

Tél : +222 46518823

e-mail : bureaubefad1@gmail.com

1 747 500 MRU HT (Un Million Sept Cent Quarante-Sept Mille Cinq Cents Ouguiya Hors Taxes) ;

Infructueux

6 mois

La publication du présent avis est effectué en application des articles 40 et 41 de la loi N°2021-024 du 29 décembre 2021 portant Code des marchés publics. Elle ouvre le recours auprès de la commission de Règlement des Différents de l'Autorité de Régulation des Marchés publics, en vertu de l'Article 55 dudit code.

Le Président de la CPMP/PROGRES

Mohamed Lemine Ould Lemrabott

